

Date de convocation
03 mars 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 28
Présents : 25
Procurations : 3
Absents : 0
Votants : 28

L'an deux mille vingt et un, le 10 mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'Auterive, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René AZEMA, Maire

PRESENTS : AZEMA René, HOAREAU Cathy, MASSACRIER Joël, TENSA Danielle, TATIBOUET Pascal, DUPRAT Monique, CASTRO Patrick, ZAMPESE Joséphine, GACH Gabriel, ROBIN Philippe, MELINAT Annick, BERARD Mathieu, BORDENAVE Martine, TERRIER Marie, PONTTHIEU Philippe, PRADERE Nathalie, ELIAS Manuel, BOUSSAHABA Mohamed, DELAVEAU-HAMANN Martine, GALY Ghislaine, VOISIN Nadia, GALLET Didier, SCAPIN Patrice, CAVALIERI D'ORO Patricia, OLIVEIRA Eric

REPRESENTÉS :

Chantal GAVA par Marie TERRIER
Gérard SANS par Monique DUPRAT
Danielle TENSA par René AZEMA

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Cathy HOAREAU est désignée secrétaire de séance

N°2-7/2021- Orientations budgétaires 2021 – Budget Eau – Débat d'Orientation Budgétaire

RAPPORTEUR : Mr le Maire

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire le Débat d'Orientation Budgétaire dans les villes de 3500 habitants et plus ;

Vu l'article 22 du règlement du Conseil Municipal précisant les conditions dans lesquelles se déroule ce débat ;

Le Conseil municipal est invité à examiner les orientations budgétaires du budget de l'eau pour l'année 2021, lesquelles sont retracées dans les documents qui lui ont été communiqués, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (article L.2121-12).

LA PRESENTE DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE

POUR : 25

ABSTENTION : 3 (Mrs GALLET, SCAPIN, OLIVEIRA)

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Le Maire
René AZEMA

